La rupture des liens sociaux
selon Serge Paugam

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Type de lien |   |   |
| Lien de filiation |   | Abandon, mauvais traitement, mésentente, rejetSentiment de ne pas compter pour ses parents/pour ses enfants |
| Lien de participation élective | Isolement relationnel |  Sentiment de trahison, d’abandon |
| Lien de participation organique | Lien distendu avec le marché du travail  | Humiliation socialeIdentité négative  |
| Lien de citoyenneté | Éloignement des circuits administratifs  | Discrimination juridique Apathie politique |

En vous appuyant sur l’ensemble des documents, complétez le tableau suivant à l’aide des propositions afin de résumer les conséquences de la rupture des liens sociaux selon Serge Paugam.

• Rejet du groupe des pairs

• Vulnérabilité à l’égard des institutions

• Impossibilité de compter sur ses parents ou ses enfants en cas de difficulté

• Déficit de protection

• Absence de papiers d’identité

• Non-reconnaissance des droits civiques, politiques et sociaux

• Sentiment d’inutilité

• Chômage de longue durée

• Déni de reconnaissance